

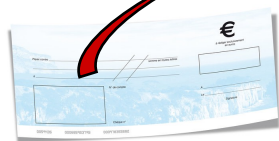


APPEL À COTISATION 2022

Pour le renouvellement de votre cotisation **2022** pour l'**Amicale des Sourds de Bourg-la-Reine**, nous vous invitons à nous adresser par courrier :
pour le retour il est possible de faire le règlement par virement bancaire (IBAN) ou par chèque bancaire.

2 La formulaire « COTISATION 2022 » remplie

3 Votre carte de membre



1 Votre chèque à l'ordre de L'Amicale de BLR



4 Une enveloppe timbrée

Par avance, nous vous remercions de votre fidélité.
La Responsable des Cotisations

Formulaire « COTISATION 2022 »

N° de carte Adhésion :

NOM :

Prénom :

Membre **Acti** 22 €

Membre **Senior** 20 €

Membre **Sympathisant** 25 €

Membre **Senior Sympathisant** 25 €

Règlement :

Par virement bancaire : **IBAN FR76 1020 7002 3922 2117 2144 092**

Prévenir la trésorière avec le formulaire rempli à l'adresse électronique suivante :

Email : cotisation.ablr@gmail.com

Par chèque, à l'ordre de « **l'Amicale de BLR** »

Envoyer le chèque et le formulaire rempli par courrier à l'adresse suivante :

Amicale des Sourds de Bourg-La-Reine
Co / Responsable Cotation
5 rue Ravon - 92340 BOURG-LA-REINE

Signature

Date : / / 202

Notes importantes

Votre adhésion, dès réception de votre paiement, est valable **du 1^{er} janvier au 31 décembre** de l'année en cours